

COMMUNE DE SAINS-EN-AMIENOIS

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026**

Le 12 mai 2026, à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Moïse BLANC, Maire.

Sont présents : M. Moïse BLANC, Mme Lysiane BOUDENNE, Mme Mahdia CHEVALIER, M. Olivier GOMBERT, M. Pierre ANDRE-ROMAGNY, Mme Axelle BERTHOUT, M. Romain CHANTRY, Mme Hélène DEBEAUMONT, M. Sébastien MARTEL, Mme Sabine CADIC, Mme Michèle DEFERT, M. Vincent LEFEBVRE, M. Sylvain MAQUIGNY, Mme Maryse DEBEVE.

Absents non excusés : M. Simon MARX

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut donc délibérer valablement.

Mme Hélène DEBEAUMONT est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Election d'un adjoint suite à la démission au poste de 2ème adjoint de M. Pierre ANDRÉ-ROMAGNY
2. Convention de partenariat avec un apiculteur pour la destruction de nids de frelons asiatiques
3. Informations diverses

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils souhaitent apporter des remarques au procès-verbal du Conseil municipal du 28 avril 2026.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

- 1- Election d'un adjoint suite à la démission au poste de 2ème adjoint de Monsieur Pierre ANDRÉ-ROMAGNY

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la démission de Monsieur ANDRÉ-ROMAGNY a été acceptée par le Préfet. Il convient donc de nommer un nouveau 2^{ème} adjoint.

Sont désignés deux assesseurs :

- Madame BOUDENNE
- Monsieur GOMBERT

Deux candidatures ont été reçues :

- Monsieur Romain CHANTRY
- Monsieur Sylvain MAQUIGNY

L'Assemblée procède au vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 13

Monsieur Romain CHANTRY ayant obtenu 10 voix et Monsieur Sylvain MAQUIGNY 3 voix, Monsieur Romain CHANTRY est élu 2^{ème} adjoint.

Le tableau du Conseil municipal sera modifié en conséquence. Ses délégations seront connues très prochainement.

2- Convention de partenariat avec un apiculteur pour la destruction de nids de frelons asiatiques

Une centaine de pièges à frelons d'une valeur unitaire de 1€ ont été fournis à la mairie. Monsieur le Maire donne la parole à Axelle BERTHOUT en charge des dossiers relatifs à l'environnement et la biodiversité. Elle explique que les produits attractifs sont disponibles en pharmacie (durée environ 1 mois) et que les Samoïs pourront venir chercher un piège, fourni avec un prospectus explicatif, gratuitement en mairie.

Par ailleurs, elle présente une convention de partenariat à signer avec 1 apiculteur (M. Donatien TOURNANT- LE RUCHER RESPONSABLE) afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques dans la commune. Il y est stipulé que l'apiculteur s'engage à aider la commune pour la sensibilisation et l'information des habitants, la formation du personnel communal, des interventions pédagogiques à l'école....

Le partenariat est conclu pour 2 ans. Madame BERTHOUT ajoute que l'apiculteur se charge de supprimer les nids sur la commune. La mairie prendra à sa charge le coût de ces interventions, le prix étant fonction de sa hauteur.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les termes de la convention de partenariat avec LE RUCHER RESPONSABLE DE PICARDIE et autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

3- Informations diverses

- M. le Maire explique qu'il a rencontré la société Pano et a fait le tour de tous les bâtiments communaux afin de travailler sur leur signalisation : tennis, salle des fêtes, maison médicale, école.... Un devis est attendu prochainement.

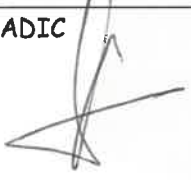
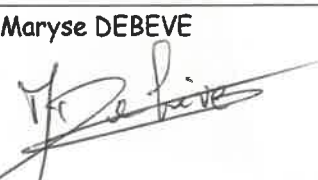
- M. le Maire a rencontré également la société LUMIPLAN afin d'améliorer la diffusion d'informations aux habitants via des panneaux numériques. Ladite société a équipé plus de 2 500 communes.
 - Emplacement à définir
 - Environ 17K€ pour un double face et 1 face et 9K€ pour une seule face
 - 500€/an pour extension de garantie
 - 300€/an pour la licence logiciel abonnement après 2 ans
 - Devis attendu prochainement
 - Faire faire un second devis
- Commission fleurissement du village composée de 4 membres : 1ère réunion le 13 mai.
- La gendarmerie propose de venir animer une réunion publique pour parler prévention lors des vacances scolaires et sensibiliser les habitants à la prévention contre les cambriolages incluant le dispositif « vigilance voisins ».
- Collecte des déchets : les jours de collecte sont modifiés par Amiens Métropole. A partir du 1^{er} juin les poubelles vertes seront ramassées le jeudi et les poubelles jaunes le lundi les semaines impaires.
- Fête cup de football : le tournoi commence le 14 mai pour 3 jours. Remise de récompenses tous les jours. Les membres du Conseil sont invités à y participer.
- Confirmation de la visite de Mr Fauvet, maire d'Amiens, à 16h30 le vendredi 14 mai accompagné du vice-président au sport. Passage au terrain de tir à l'arc, dans les infrastructures sportives, retour par l'église, la mairie, la boulangerie. Puis moment de convivialité vers 18h. Ce sera l'occasion d'aborder plusieurs sujets concernant la commune.
- Enfouissement des réseaux rue de la vierge marie : le chantier est presque terminé mais les techniciens de RTE sont stoppés par des habitants qui refusent l'installation/remplacement de goulottes sur leur façade. Il faut rappeler aux usagers que le réseau ADSL va disparaître d'ici 2027-2028.
- Romain CHANTRY explique que la réunion Territoire Energie 80 a eu lieu et que la commune de Sains y a obtenu 1 siège. C'est une structure qui permet aux communes d'adhérer à des achats d'énergie en groupe, de solliciter des subventions pour l'enfouissement des réseaux, l'acquisition de bornes électriques pour les voitures, le remplacement des éclairages, la vidéo protection, la gestion des points de postes d'énergie : concours pour écoles sur transitions énergétiques. Pour 2026-2027, le budget d'investissement est de 60M€ pour les communes adhérentes.
La prochaine réunion est prévue le 8 juin.
- Arrêt de bus face à l'Eglise : confirmation que la commune en est propriétaire et peut le rénover librement.
- Projet de remplacement et/ou suppression de bancs dans la commune. Monsieur le Maire a rencontré un menuisier installé dans la commune qui va commencer par refaire les 2 bancs devant mairie.
- Le cimetière est envahi de mauvaises herbes. La démonstration d'un désherbeur a été réalisée auprès des employés communaux pour une éventuelle acquisition qui permettrait de retourner les graviers et racines. Cet équipement pourrait servir pour d'autres espaces communaux.
- Prise de contact avec l'Association Les Chemins ruraux des Hauts de France afin d'obtenir une cartographie des chemins communaux et de mettre fin à la confusion domaine privé-public. Possibilité d'avoir des arbustes et/ou arbres fruitiers gratuitement avec une indication d'où on pourrait les planter.
- Commémorations du 8 mai : beaucoup de monde. Félicitations à l'équipe municipale.

- Nettoyage des trottoirs et monuments encrassés : un test de nettoyage haute pression a été réalisé au niveau du monument aux morts. L'entreprise Falize et Blondel va intervenir prochainement sur une partie de la rue de la chaussée. La peinture des inscriptions sur le monument aux morts va être réalisée prochainement par deux Samoïs.
- Romain CHANTRY propose d'organiser une petite formation juridique par un consultant pour l'équipe municipale sous forme d'un 'café débat'.
- Petit journal de Sains : très bons retours à propos du nouveau format mais attention plusieurs habitants n'ont pas reçu la version papier. Il faut revoir la répartition de chacun. Pour la prochaine édition, les conseillers peuvent envoyer leurs idées/sujets par mail dans le courant de la semaine prochaine.

A 20h15, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire déclare la séance levée.

Le Maire
Moïse BLANC

Le secrétaire de séance
Hélène DEBEAUMONT

Moïse BLANC 	Lysiane BOUDENNE 	Pierre-André ROMAGNY 
Mahdia CHEVALIER 	Olivier GOMBERT 	Axelle BERTHOUT 
Romain CHANTRY 	Hélène DEBEAUMONT 	Sébastien MARTEL 
Sabine CADIC 	Simon MARX 	Maryse DEBEVE 
Michèle DEFERT 	Sylvain MAQUIGNY 	Vincent LEFEBVRE 